

OCHA

Le Cadre Stratégique 2010-2013

OCHA mobilise et coordonne une action humanitaire efficace, reposant sur des principes, en partenariat avec les acteurs nationaux et internationaux.



BUTS

1: Un environnement plus propice à l'action humanitaire

BUTS

2: Un système de coordination humanitaire plus efficace

3: Le renforcement des capacités administratives et de gestion

1.1

OBJECTIFS

Création de partenariats avec un groupe plus important d'Etats Membres et d'organisations régionales, en appui à l'action humanitaire

2.1

OBJECTIFS

Mise en place de mécanismes efficaces d'encadrement et de soutien aux responsables de la coordination humanitaire

1.2

Renforcement des relations avec un groupe plus important de partenaires opérationnels et d'autres acteurs pertinents afin de promouvoir l'action humanitaire

2.2

Renforcement de la capacité d'OCHA à prendre des décisions rapidement pour établir, réduire ou fermer une opération sur la base d'éléments déclencheurs clairs

1.3

Définition des rôles et des responsabilités d'OCHA et des partenaires internationaux, dans les domaines humanitaires et de développement, afin d'aider les Etats Membres et les organisations internationales à préparer la réponse humanitaire

2.3

Mise en place d'une série de services et d'outils plus prévisibles et souples afin d'aider les dirigeants et partenaires dans le cadre de la préparation de la réponse humanitaire et de la transition

1.4

Promotion d'une analyse intégrée et d'une formation rigoureuse comme socle de la réponse humanitaire et des activités de préparation

2.4

Coordination plus systématique du cycle programmatique humanitaire commun (évaluation des besoins et analyse, planification commune, levée de fonds et allocation des ressources, suivi et évaluation)

3.1

Gestion et publication rapide d'informations concrètes, transparentes et exactes relatives aux ressources financières et au budget

3.3

Amélioration de la formation continue et mise en valeur des ressources humaines afin de produire de meilleurs résultats

3.2

Recrutement, déploiement et maintien, de manière adéquate et rapide, de membres du personnel qualifiés et diversifiés

Le Cadre stratégique d'OCHA 2010-2013 détaille les priorités d'OCHA pour les quatre prochaines années. Son objectif est de faire en sorte qu'OCHA mette en œuvre ce qui est au cœur de son mandat (conformément à la résolution 46/182 de l'Assemblée générale et des résolutions du Conseil économique et social et du Conseil de sécurité qui ont suivi) tout en répondant aux défis actuels dans le monde et en faisant face à leurs implications sur la coordination humanitaire. Le Cadre stratégique d'OCHA fournit également des détails supplémentaires sur le Cadre stratégique des Nations Unies 2010-2011 approuvé par l'Assemblée générale lors de sa soixante-troisième session en 2008.

But 1- Un environnement plus propice à l'action humanitaire

Objectif 1.1 – OCHA renforcera ses liens avec un groupe plus diversifié d'Etats Membres et d'organisations régionales sur les plans politique, opérationnel et financier. Ces relations devraient permettre le renforcement de la réponse humanitaire dans un environnement humanitaire en pleine mutation.

Objectif 1.2 – OCHA établira systématiquement des liens avec un nombre croissant d'acteurs impliqués dans les activités de préparation et de réponse humanitaire. Ceci implique de cultiver les relations existantes avec les partenaires opérationnels, comme les organisations de l'IASC, d'en nouer d'autres de manière plus stratégique et plus systématique et d'influencer d'autres acteurs tels que le DAP, le DOMP, PBSO, DSS, la Banque mondiale et le secteur privé.

Objectif 1.3 – OCHA définira et expliquera plus clairement où commence et s'arrête son rôle dans la planification, conformément à son mandat. OCHA a l'intention d'intensifier ses discussions avec ses partenaires afin que les mandats institutionnels et les responsabilités soient clairs et prévisibles, permettant ainsi de mieux soutenir les Etats Membres en matière de planification.

Objectif 1.4 – OCHA appuiera le rôle de chef de file du Secrétaire général adjoint/ Coordonnateur des secours d'urgence au sein du système humanitaire international afin qu'il influe et façonne l'agenda humanitaire et qu'il attire l'attention sur les défis à venir. OCHA fournira des informations analytiques et identifiera des actions de plaidoyer qui permettent d'améliorer le système humanitaire. Le Bureau transmettra systématiquement et de manière précise les résultats obtenus afin qu'ils soient pris en compte dans les processus de prise de décisions et d'élaboration des politiques.

But 2- Un système de coordination de l'action humanitaire plus efficace

Objectif 2.1 – OCHA continuera de soutenir le développement d'une architecture internationale de coordination de l'action humanitaire permettant de fournir un soutien plus prévisible et responsable aux Etats touchés; ceux-ci ayant la responsabilité principale de préparer et de diriger la réponse à une situation d'urgence humanitaire. Il s'agira aussi de faire en sorte que les décideurs de la coordination humanitaire internationale (coordonnateur résident/coordonnateur de l'action humanitaire, chefs de clusters, chefs de bureaux d'OCHA) aient le savoir-faire, les connaissances et l'expérience nécessaires pour gérer et soutenir les activités de manière efficace. De plus, il faudra renforcer les mécanismes de coordination, trouver des solutions aux questions politiques et atténuer les obstacles institutionnels à la coordination.

Objectif 2.2 – OCHA cherchera à identifier de manière plus objective les pays à haut risque et définira des paramètres plus clairs de déclenchement de son action.

Objectif 2.3 – OCHA fournira des services et outils plus prévisibles, en adéquation avec les besoins des partenaires. Ces services et outils seront actualisés pour répondre aux attentes placées dans la nouvelle architecture de coordination humanitaire. Une approche plus rigoureuse et standardisée régira l'appui à la coordination entre clusters, les évaluations et les analyses de haut niveau des situations dans le but de soutenir les processus de prise de décisions stratégiques et les activités de plaidoyer. Cette approche guidera les coordonnateurs de l'action humanitaire lorsqu'ils veillent à l'application des principes humanitaires et mettent en œuvre des stratégies pour améliorer l'accès humanitaire.

Objectif 2.4 – OCHA mettra à nouveau l'accent sur la nécessité de favoriser et de garantir davantage la complémentarité de tous les aspects communs du cycle programmatique humanitaire portant sur des crises soudaines ou prolongées, à savoir : planification de la préparation aux situations d'urgence; évaluation et analyse des besoins; planification conjointe des programmes; mobilisation et allocation conjointes des ressources; suivi et évaluation. OCHA et ses partenaires veilleront à maintenir et améliorer la qualité de ces outils tout en renforçant leur interdépendance.

But 3- Des capacités administratives et de gestion renforcées

Objectif 3.1 – OCHA travaillera à la promotion d'une culture de gestion financière qui repose sur une plus grande responsabilisation et de meilleures décisions de la part des administrateurs de programmes. Les activités de levée de fonds et d'allocation financière deviendront ainsi plus efficaces, rapides et précises. OCHA cherchera à améliorer la prévisibilité de ses besoins financiers annuels, ce qui permettra aux administrateurs de jouer un rôle défini en matière de collecte de fonds et de leur allocation.

Objectif 3.2 – OCHA accélèrera le processus de recrutement et de sélection des candidats dans un souci de flexibilité, de rapidité, de continuité et d'efficacité, tout en respectant les principes de répartition géographiques équitable et de parité des sexes. Il faudra également améliorer les capacités de mobilisation internes et externes pour garantir une présence constante et adéquate d'un personnel qualifié pour répondre aux besoins opérationnels dans des situations d'urgence.

Objectif 3.3 – OCHA fixera des critères clairs et cohérents quant aux résultats attendus des administrateurs de programmes, de leurs équipes et des membres du personnel. OCHA fera part de ses attentes grâce à une planification plus intégrée (siège et terrain) et des systèmes d'orientation et de formation reposant sur les enseignements tirés de l'expérience. OCHA établira aussi les bases nécessaires à l'évaluation des performances et aux mécanismes de reddition des comptes.